

PERMIS DE

Le permis DE permet de conduire des véhicules affectés au transport des personnes, comportant plus de 8 places assises (sans compter celle du conducteur) et plus de 8 mètres avec une remorque de plus de 750 kg.

Pré requis :

- Etre titulaire de la catégorie D du permis de conduire
- Avoir au moins 24 ans (excepté pour les candidats en formation professionnelle de conducteur (CAP, Bac pro, titre professionnel, FIMO) qui ne sont pas concernés par cet âge minimum).
- Etre apte médicalement

Public concerné :

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicule de transport en commun de la catégorie D attelés à une remorque dont le PTAC dépasse 750 kg.

Objectif de la formation :

- Connaître les principales règles de circulation
- Connaître la signalisation spécifique
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et son entretien
- Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule
- Devenir un éco conducteur de véhicules de transport en commun de personnes responsables

Programme de formation :

Durée : 105 heures de pratique

- Sécurité du véhicule
- Attelage – Dételage
- Maniabilité
- Arrêt de précision
- Stationnement sur zone matérialisée
- Simulation de mise à quai